

Reportage

# Un grand inventaire du vivant dans le Mercantour

LE MONDE | 18.06.08 | 15h39 • Mis à jour le 18.06.08 | 15h39

EDITION ABONNES  
Abonnez-vous 6€



Réagir



Classer



E-mail



Imprimer



Partager

TENDE (ALPES-MARITIMES) ENVOYÉ SPÉCIAL

C'est une petite fougère de rien du tout, fragile d'apparence et finement dentelée, qui porte le nom de *Cystopteris montana*. Elle pousse sur les bords d'un ruisseau, à l'entrée de la vallée des Merveilles, dans le parc national du Mercantour. "On ne la trouve qu'en deux endroits dans les Alpes-Maritimes", s'émeut Sébastien Sant, du jardin botanique de Nice, qui l'a repérée le long d'un sentier fréquenté par les randonneurs.



Cette plante protégée, Sébastien Sant a voulu la montrer à Markus Lehnert, un jeune botaniste allemand, spécialiste des fougères. Les deux hommes n'ont pas seulement leur passion pour les espèces végétales en commun : ils participent tous deux au grand inventaire de la biodiversité que le parc national du Mercantour et son voisin italien, le parc naturel des Alpes-Maritimes, lancé en 2007.

"L'objectif est ambitieux, puisqu'il s'agit de pousser nos connaissances aussi près que possible de l'intégralité du vivant", déclare Thierry Boisseaux, le directeur du parc du Mercantour. Pendant au moins dix ans, environ 300 spécialistes venus du monde entier vont se succéder sur les 2 450 km<sup>2</sup> des deux parcs frontaliers, qui occupent les versants du massif alpin de l'Argentera-Mercantour. La région bénéficie d'une biodiversité exceptionnelle, liée à la confluence des climats méditerranéen, alpin et continental, avec des altitudes allant de 300 à plus de 3 000 mètres.

La mission des chercheurs est de recenser le plus possible d'espèces animales et végétales présentes sur les deux parcs, qu'elles soient endémiques ou vivant également dans d'autres zones, et d'en dresser la cartographie. "Aujourd'hui, 3 624 espèces ont été répertoriées ici, affirme Pierre Commenville, directeur adjoint du parc du Mercantour. On devrait parvenir à environ 5 000 espèces décrites d'ici à cinq ans. Et, si les moyens suivent, on peut espérer arriver à 10 000 dans sept ou huit ans."

Evidemment, l'effort ne portera pas sur les mammifères ou les oiseaux, déjà bien connus, mais sur des catégories comme les nématodes, des vers ronds, ou les microcollembolés, des petits invertébrés vivant dans le sol. Toute la difficulté est de trouver de spécialistes de ces animaux microscopiques.

*"Les nématodes sont écologiquement importants, ils sont partout et il en existe sans doute des centaines de milliers d'espèces différentes, alors qu'on n'en connaît pas plus de 10 000, explique Simon Tillier, du Muséum national d'histoire naturelle, institution chargée de la centralisation des données récoltées. Mais il n'y a pas plus de deux ou trois spécialistes en France, tous au bord de la retraite, et ce n'est pas mieux ailleurs."*

Un appel a été lancé aux chercheurs par l'intermédiaire de l'Institut européen de taxonomie (EDIT), un consortium présidé par Simon Tillier, qui rassemble vingt-trois institutions scientifiques européennes et deux américaines. Cela a permis de localiser de nombreux spécialistes en Europe de l'Est, la taxonomie (l'art de nommer et de classer les espèces) étant en déshérence dans les pays occidentaux.

Cet inventaire est le deuxième du genre dans le monde, après celui lancé en 1998 - et toujours en cours - dans le parc national américain des Great Smoky Mountains, dans le sud des Appalaches. *"Il va nous permettre de ne pas rester aveugles, de savoir à quel rythme les phénomènes liés au changement climatique se produisent et quelles conséquences ils ont sur les espèces, estime Thierry Boisseaux. Le but est de participer à l'alerte, d'être en mesure de fournir des éléments précis et objectifs sur les évolutions en cours."*

Après une année de tests, l'opération passe à la vitesse supérieure en 2008, avec notamment, à l'automne, un "mycoblitz", qui devrait rassembler sur le terrain une trentaine de spécialistes des champignons. Le budget annuel est passé à 300 000 euros, grâce notamment au soutien du ministère français de l'écologie, de la principauté de Monaco et de la fondation Albert II de Monaco.

Les deux parcs espèrent mettre en place rapidement un Groupement européen de coopération territoriale, structure juridique qui leur permettra de réellement cogérer l'inventaire.

**Gilles van Kote**